

Procès-Verbal de la réunion du Comité Social et Économique de l'ONAP du 21.07.2022

Ordre du jour

- 1- Approbation du compte rendu de la réunion du 17/05/2022
- 2- Conseil d'Administration du mercredi 22 juin 2022 : compte-rendu et bilan
- 3- Journée de séminaire du 17/06/2022 : Bilan (contenu, ressenti, coût et prise en charge)
- 4- Absentéisme au séminaire et sanctions : procédure.
- 5- Assurance de l'orchestre pour les instruments personnels : point sur le contrat et les prises en charges.
- 6- Date de la prochaine NAO sur les salaires, indemnités et primes.
- 7- Accord audiovisuel : conséquence des négociation GRM et bilan de production.
- 8- Poste de chargé de production : fiche de poste, procédure de recrutement et réorganisation de l'administration.
- 9- Concours de recrutement des musiciens : postes, dates, publicité, protocole et gestion de la période transitoire.
- 10- Chèques vacances ANCV : bilan du premier semestre 2022 et ajustement du dispositif pour le second semestre 2022.
- 11- Congés annuels : répartition des semaines 5 et 6 sur la saison 2022/2023
- 12- Partenariat 2022/2023 avec l'IESM : conditions et organisation
- 13- Titres restaurants : souhait du CSE et proposition de la Direction.
- 14- Transition écologique des entreprises : Forfait Mobilité Durable
- 15- Fête de fin de saison : organisation
- 16- Validation du planning prévisionnel

Questions SSCT :

- 17- Demande de bouchons auditifs personnalisés
- 18- Point sur l'enquête interne

questions diverses :

en présence de :

Alexis Labat : Directeur Général

délégués du personnel : Frédéric Béthune, Gabriella Kovacs, Fabrice Durand (délégué syndical), Camille Girard suppléante

1- Approbation du compte-rendu de la réunion du 17.05.2022

Le procès verbal de la réunion du 17.05.2022 est approuvé à l'unanimité.

2- Conseil d'Administration du mercredi 22 juin 2022 : compte-rendu et bilan

A. Labat : « Ce conseil d'administration suivi d'une assemblée générale s'est globalement bien déroulé, avec deux points importants : la présentation du rapport de gestion 2021 et le renouvellement du contrat de Debora Waldman à son poste de Directrice Musicale. Les membres du conseil n'ont pas soulevé de questions particulières sur le bilan 2021 et le contrat de Debora Waldman a été renouvelé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Nous allons travailler à partir du mois de septembre sur une convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) qui est le corollaire de la labellisation. Ce document doit normalement être signé dans les six mois après le label.

Nous aborderons aussi la question du budget de l'orchestre et des divers points qu'il serait possible de faire évoluer. J'ai présenté aux membres du conseil la réalité d'une situation budgétaire tendue qu'il est nécessaire de corriger en augmentant les financements actuels et en trouvant d'autres sources de financement. Le budget voté pour 2022 intégrait des crédits supplémentaires liés aux annulations de productions en 2020 et 2021 et malgré cela ce budget sera difficilement équilibré.

Comme pour tout orchestre permanent, il y a une masse salariale et des frais fixes qui sont incompressibles et qui augmentent tous les ans. Si les subventions n'augmentent pas régulièrement, seuls les frais variables de la structure peuvent être impactés, c'est à dire les frais de production de l'orchestre. Toucher aux frais de production et à l'activité artistique de l'Orchestre alors que c'est notre cœur de mission est problématique et inquiétant.

Concernant le renouvellement du contrat de Debora Waldman, nous avons, avec le président Georges Bel, rencontré les élus et leurs représentants pour leur faire part de notre ressenti sur la situation et nous avons entendu leurs avis. Sur cette question, il était politiquement impensable, notamment pour l'État, de ne pas renouveler le contrat de Debora Waldman. C'est un choix qui avait été fait il y a maintenant trois ans et qui, à l'issue d'un premier mandat, ne pouvait pas être remis en question.»

3- Journée de séminaire du 17/06/2022 : Bilan (contenu, ressenti, coût et prise en charge)

Une discussion entre les délégués du personnel et la Direction est engagée.

- Impression globalement positive avec un très bon accueil, choix du lieu apprécié, formatrice intéressante,
- organisation en groupes professionnels mixtes pertinente.
- Pour pouvoir dresser un bilan complet, il faudrait questionner l'ensemble des salariés.
- Formation assez théorique, ouvrant des pistes de réflexion individuelle et collective sur le «travailler ensemble ».
- Mériterait d'être reconduite avec une thématique plus concrète.
- N'a pas permis d'aborder les notions de responsabilités, d'autorité et de communication des managers (chefs de pupitre, responsables de service...).
- Cette journée peut être envisagée comme une première étape, une introduction à une gestion différente du personnel qui s'appuierait sur une reconnaissance et une valorisation des compétences multiples de chacun afin de lier épanouissement et responsabilisation des salariés.

A. Labat : «Cette première expérience est appelée à être renouvelée. Le but était de travailler ensemble sur des questions comme les différentes personnalités dans un groupe, les difficultés de communication et de compréhension, le "mieux être ensemble". Cette journée devait nous permettre de réfléchir à "comment envisager l'autre" au sein de l'Orchestre. »

Coût du séminaire : environ 4000€ pour « Les Fines Roches » (lieu et repas) et 5000€ pour la formation, pris intégralement en charge par l'AFDAS.

4- Absentéisme au séminaire et sanctions : procédure.

A. Labat : «Cette journée de travail était obligatoire pour tous les salariés et donc soumise aux règles en vigueur concernant l'absentéisme. Il y a eu dans l'après-midi un petit débordement qui a été recadré rapidement et certains salariés sont alors partis. Ce qui s'est passé est pour moi inacceptable. Il y a eu une retenue sur salaire de sept heures pour chaque salarié absent sans justificatif (5 salariés). Les salariés présents qui sont partis avant la fin du séminaire ont reçu un avertissement et ont eu une retenue sur salaire d'une heure trente.»

F. Durand : «Comme les salariés se trouvaient dans une situation inédite, Je pense que les sanctions auraient pu être moins lapidaires et plus pédagogiques. »

5- Assurance de l'orchestre pour les instruments personnels : point sur le contrat et les prises en charges.

A. Labat : « Le contrat MAIF qui assure tous les instruments est inclus dans le contrat multirisques de l'Orchestre. Je vais vous transférer les pages qui concernent les instruments personnels. Notre contact à la MAIF nous a présenté le contrat et nous a affirmé que vos instruments étaient assurés 24/24 en tous lieux. (sauf restrictions habituelles).

Nous allons diffuser le contrat auprès des musiciens en septembre et redemander les attestations de valeurs des instruments. »

6- Date de la prochaine NAO sur les salaires, indemnités et primes.

A. Labat demande à F. Durand -délégué syndical- de lui transmettre ses demandes pour la réunion qui sera programmée en septembre. Pour information, une augmentation des salaires a été appliquée au 01 juin 2022, conformément à l'accord national du 16 mai 2022.

F. Durand : « Il faudrait transmettre aux tutelles une estimation chiffrée des prochaines augmentations afin d'argumenter et d'anticiper la nécessité d'une augmentation de leurs financements. »

7- Accord audiovisuel : conséquence des négociation GRM et bilan de production.

F. Durand : « La GRM -Garantie de Rémunération Minimale- est en négociation et il semble qu'on s'achemine vers une rémunération de 2,5€ la minute. »

A. Labat : « Dans cette négociation qui est en cours, la distinction entre "moment du travail", "droit de fixation" et "exploitation" n'est pas bien différenciée par tout le monde et génère des complications.

Nous aborderons la question du bilan de production audiovisuel en septembre et notre administration s'occupera dès la prochaine saison des feuilles SPEDIDAM.»

8- Poste de chargé de production : fiche de poste, procédure de recrutement et réorganisation de l'administration.

A. Labat : « L'intitulé exact de ce poste est **responsable de la production et de la diffusion des concerts**.

La fiche de poste est consultable sur notre site.

Volet production : organisation de chaque concert de A à Z : élaboration des plannings (planning général et par série), des budgets, négociations et suivi des contrats, lien entre l'ensemble des services de l'orchestre ; bibliothèque, action culturelle, comptabilité, secrétariat de direction ...

Volet diffusion : vente de concerts en région, prise de contacts, rayonnement de l'orchestre.

Le responsable de production s'occupera des plannings et Marc Antoine reprendra la relation directe avec les musiciens et le recrutement des musiciens supplémentaires ou remplaçants.

Les entretiens débiteront fin juillet puis en septembre. Jean-Michel Clerc sera là jusqu'au 31 octobre 2022. »

9- Concours de recrutement des musiciens : postes, dates, publicité, protocole et gestion de la période transitoire.

Les postes : deux premiers violons et un basson dont le libellé reste à définir.

Prochains départs à la retraite :

Sylvie Bonnay (violon1) : fin décembre 2022

Michel Tiertant (alto) partira à la retraite début février 2023.

F. Durand : « Il faudrait alors recruter un alto 2ème catégorie troisième chaise pour avoir trois solistes comme dans les autres pupitres de cordes. »

A. Labat : « Nous commencerons les recrutements à partir de novembre 2022. Nous utiliserons les moyens de communication habituels. La question de la durée de la période d'essai devra être précisée dans le protocole. »

10- Chèques vacances ANCV : bilan du premier semestre 2022 et ajustement du dispositif pour le second semestre 2022.

G. Kovacs : «Coût pour le premier semestre 2022 : 6174€. Pour rappel, nous avons décidé de suspendre le principe d'épargne pour le premier semestre. Il y a donc eu 6174€ de dons de chèques ANCV. Les tranches définies dorénavant en fonction des revenus du foyer fiscal ont modifié la répartition : 7 salariés en 1ère tranche, 5 salariés en 2ème tranche, 11 salariés en 3ème tranche, 10 salariés en 4ème tranche et 18 salariés en 5ème (la plus haute). »

Après débat, **le CSE décide** de poursuivre le dispositif des chèques vacances pour le second semestre 2022 en respectant les nouvelles répartitions par tranches et en rétablissant le système d'épargne : 4 chèques d'un même

montant pour septembre, octobre, novembre, décembre 2022 donnés à Gabriella au plus tard le 20 septembre 2022. Pour ce second semestre, il y aura donc des chèques ANCV sous forme de dons pour tous les salariés et des chèques ANCV sous forme d'abondement uniquement pour les salariés épargnants. »

11- Congés annuels : répartition des semaines 5 et 6 sur la saison 2022/2023

A. Labat : « La semaine 5 correspondra à la première semaine des vacances de la Toussaint et la semaine 6 sera prise pendant la première semaine des vacances d'hiver. »

12- Partenariat 2022/2023 avec l'IESM : conditions et organisation

C-Girard : « Partenariat avec l'IESM sur le programme "paysages" du 11 au 16 avril 2013. L'effectif de départ était 9/7/6/5/3 et l'effectif total maximum sera : 12/10/8/6/4 avec 10 étudiants : 3 violons1, 3 violons2, 2 alti, 1 violoncelle, 1 contrebasse. Le programme : Bartok danses folkloriques, Cto pour piano de Marie Jaëll et l'Écossaise de Mendelssohn, dirigé par Debora Waldman. Concerts avec billetterie. Un concert d'abonnement symphonique à l'Opéra, un concert à Gap et un concert participatif (sans le concerto) à Sauveterre.»

F. Durand : « il faudrait interroger la DDTE pour être certain de respecter la législation qui encadre la présence d'étudiants lors de concerts payants. »

A. Labat : «La formation professionnelle et l'insertion professionnelle font partie des missions des orchestres et en particulier des orchestres labellisés. Cette professionnalisation passe par le lien fort que nous entretenons avec l'IESM puisque c'est le pôle sup' qui est sur notre territoire et je souhaite que les étudiants puissent jouer l'intégralité du programme. »

C-Girard : «Nous avons mis en place un parcours élargi puisqu'il est prévu en début d'année une rencontre avec les professeurs de l'IESM et les chefs de pupitre, puis une rencontre avec les étudiants à l'issue de votre concert au GTP et enfin des répétitions en partielles avant les services en tutti. »

13- Titres restaurants : souhait du CSE et proposition de la Direction.

Le souhait du CSE est d'augmenter la valeur unitaire des titres restaurant à 9€ au lieu de 7€. La participation du CSE à l'achat des titres restaurant représente un montant très important, en constante augmentation et impossible à anticiper. Le CSE souhaiterait diminuer sa participation, sans diminution de la valeur unitaire, avec une participation de l'entreprise plus importante.

A. Labat : « Nous avons réalisé des projections et les montants (environ 20 000€ par an) sont trop importants pour que l'orchestre puisse pour l'instant assumer ce changement. Nous referons le point en fin d'exercice, fin décembre 2022. »

14- Transition écologique des entreprises : Forfait Mobilité Durable

F. Béthune : « Afin d'avoir une base de réflexion, je vous ai transmis la description du Forfait Mobilité Durable qui a été mis en place par le Grand Avignon depuis le 01 janvier 2022. Celui-ci repose sur deux dispositions incitatives : une prise en charge supplémentaire des abonnements aux transports en commun ou une prime annuelle forfaitaire de 200€ accordée sous conditions. »

A. Labat : « La mise en place de ce type de forfait est intéressante et je pense que des structures comme ARSUD peuvent nous y aider financièrement. Je vais y réfléchir. »

15- Fête de fin de saison : organisation

Date choisie : le vendredi 29 juillet 2022 à midi. Le CSE s'occupera du repas/traiteur pour 50 personnes et l'orchestre des boissons. Nous célébrerons aussi les départs à la retraite de Cécile de Rocca Serra, Pascal Chabaud et Marc Aidinian. Le CSE fera un cadeau à chacun d'une valeur maximum de 170€.

16- Validation du planning prévisionnel

Après présentation, et rappel des propositions de modifications, le planning prévisionnel est validé.

Questions SSCT :

17- Demande de bouchons auditifs personnalisés

A. Labat : « Les demandes individuelles sont étudiées et prises en charge par l'orchestre. Une information en ce sens sera envoyée au salariés. Il y a pour l'instant deux musiciens équipés. »

18- Point sur l'enquête interne

A. Labat : « Le résultat sera connu et communiqué en septembre et cette communication sera accompagnée par la mise en place d'un plan de prévention des risques psychosociaux et de prévention des situations de harcèlement par le psychologue du travail. »

Fin de réunion

pour le CSE

Frédéric Béthune